



Divorce. fraude à la prestation compensatoire.

Par **betty0104**, le **08/11/2009** à **23:25**

Bonjour,

Pour demander un Recours en Révision, pour fraude à la prestation compensatoire, ai-je besoin d'un Avocat ?

Mon ex : vient de m'avoué qu'il a fraudé, lorsqu'il a fourni au Juge les documents relatifs à ses revenus et son patrimoine pour le calcul de la prestation compensatoire...

Ayant fait des recherches, suite à ses déclarations, j'ai trouvé les preuves, que ce qu'il disait était vrai...

Pouvez-vous me conseiller pour la procédure à suivre ?

Merci d'avance à tous pour vos réponses.